



Déchets assimilés

Déchets de nature similaire aux déchets ménagers et pouvant être collectés dans les mêmes conditions (caractéristiques et quantité) : ordures ménagères, emballages, déchets verts...

Pour en savoir plus sur mes obligations
→ Fiche 2



Préparation

Dépend des conditions de collecte du collecteur : les déchets assimilés peuvent être collectés en bacs (fournis par le collecteur ou non), en sacs, dans des bennes...



Modalité de collecte

Gestion de proximité pour les déchets verts, les biodéchets
Collecte par le service public selon les caractéristiques et les quantités produites
Collecte par un prestataire privé



Piles et accumulateurs

Tous types de piles et accumulateurs (P&A), quels que soient leurs formes, leurs volumes, leurs poids, leurs matériaux constitutifs ou leurs utilisations.



Préparation

Les piles et accumulateurs peuvent être stockés dans une « boîte à piles » distribuée par un éco-organisme agréé, ou dans tout autre contenant propre et sec.



Modalité de collecte

Demande d'enlèvement gratuit des boîtes de collecte auprès du SYVADEC à partir de 60 kg de piles collectées
Collecte en déchèteries